



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies

67^{ème} session
(Vienne, 19-28 juin 2024)

Point 15 – Exploration de l'espace et innovation

Déclaration de la délégation française

[Date de déclaration]

= Seul le prononcé fait foi =

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Chers Collègues,**

Depuis les années 1970, la France participe activement aux efforts internationaux pour l'exploration spatiale robotique et habitée du système solaire.

A ce titre, je souhaite rappeler notre attachement à l'esprit de coopération internationale et pacifique.

Dans le domaine de l'exploration robotisée, les collaborations sont nombreuses : la coordination et la coopération internationale sont essentielles au succès des missions. Je souhaiterais mentionner quelques-unes de ces réalisations :

La France et l'Europe, avec leurs partenaires internationaux, continuent de s'investir dans des missions d'exploration comme la mission Rosetta et son atterrisseur Philae conduite par l'ESA en 2014, la mission américaine Mars 2020 avec le rover Persévérance ou la mission japonaise Hayabusa-2 qui a rapporté des échantillons prélevés sur l'astéroïde Ryugu en 2020. Plusieurs laboratoires français ont ainsi contribué au développement des instruments embarqués et participent, aujourd'hui, aux opérations d'exploitation de ces missions.

La sonde Parker Solar Probe, qui comprend une contribution instrumentale française, s'approchera au plus près du Soleil en 2024. Fruit d'une coopération avec le Japon, la sonde européenne BepiColombo lancée en 2018 se mettra en orbite autour de Mercure en 2025.

D'autres grandes missions se poursuivent ou se préparent comme :

- la mission américaine Mars 2020 qui collecte des échantillons à la surface de Mars avec l'aide des spectromètres et caméra de l'instrument franco-américain SuperCam ;
- la mission japonaise MMX, à laquelle le CNES contribue, qui devrait être la première mission de retour d'échantillons de Phobos, l'une des lunes de Mars ; ou encore
- la mission sino-française d'astrophysique SVOM consacrée à l'étude des plus lointaines explosions d'étoiles, dont le lancement est imminent.

Dans le cadre des programmes de l'ESA, le CNES participe notamment aux missions :

- ExoMars (2016-2030) avec le Trace Gas Orbiter qui analyse l'atmosphère martienne et cartographie les reliefs de Mars avant que le rover ExoMars Rosalind Franklin n'analyse son sous-sol;
- Juice, la sonde envoyée vers Ganymède et le système jovien (lancée en 2023).

Les vols habités requièrent également un haut niveau de coopération comme en témoigne l'ISS. Ce laboratoire a permis à la science de progresser dans de nombreux domaines grâce aux expériences conduites par les spationautes, dont des Français.

Dans le domaine des missions lunaires, la France salue l'engagement du BAS pour préparer la Conférence dédiée à la viabilité des activités lunaires. Guidée par les principes fondamentaux du Traité de l'Espace extra-atmosphérique, la Conférence a favorisé des échanges constructifs, et permis d'identifier un terrain d'entente dans les domaines critiques de la coopération internationale, du partage d'information, du renforcement des capacités, de la consultation, de l'interopérabilité, de la prise en compte de l'environnement et de l'investigation scientifique.

Sur cette thématique, la France contribue notamment à l'initiative « Spaceship FR », parmi le réseau des Spaceships européens coordonnés par l'ESA, qui intègre de nouveaux industriels aux domaines de l'Exploration et des Vols Habités.

Sur le plan bilatéral, le CNES a fourni des caméras aux rovers Rashid des Emirats Arabes Unis et l'instrument français DORN à la Chine pour sa mission lunaire Chang'e 6, dont nous saluons le succès.

La France s'implique également activement dans le domaine des missions de retour d'échantillons ou encore dans le domaine de la défense planétaire.

A ce sujet, la France soutient la proposition de résolution visant à consacrer l'année 2029 à la défense planétaire.

Dans le domaine de l'observation des corps lointains, la France souhaite réitérer sa volonté de promouvoir les normes de sûreté, de sécurité et de non-prolifération les plus exigeantes pour l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace dans le cadre du comité.

La France soutient également le principe d'échanges réguliers sur le « ciel sombre et tranquille », afin de favoriser l'émergence de solutions acceptables permettant de concilier le développement des activités humaines dans l'espace, leur viabilité et les activités scientifiques menées depuis la terre en limitant, autant que possible, les nuisances optiques et radios.

Je vous remercie./.